



PR 218

Genève, le 29 novembre 2002  
2, rue de l'Hôtel-de-Ville

**DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Correspondance : case postale 3918  
1211 Genève 3  
Téléphone 022 327 29 59  
Télécopieur 022 327 01 00

fmo

Monsieur le maire,  
Messieurs les conseillers  
administratifs  
de la Ville de Genève  
1211 GENEVE 3

793/02

Monsieur le maire,  
Messieurs les conseillers administratifs,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 9 octobre 2002, reçue le 28 novembre 2002, concernant :

**un crédit complémentaire de 275 000 F destiné à la poursuite de l'étude de réhabilitation légère du Théâtre de la Comédie, sur la parcelle N° 615, fe 33, section Plainpalais**

et vous informons que nous en transmettons copie au département suivant :

- Finances

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du département ou service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la Loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le maire, Messieurs les conseillers administratifs, à l'assurance de notre considération distinguée.

*Le secrétaire général du département  
de l'intérieur, de l'agriculture  
et de l'environnement :*

  
Claude Convers

Date d'affichage : 17 octobre 2002  
Fin délai référendaire le : 26 novembre 2002